

Document d'inscription et d'information du Comité Étudiant

1^{re} Partie : Informations sur le Comité

Dans cette première partie, tu trouveras les informations nécessaires afin de faire un choix éclairé sur l'avenir de tes engagements au sein de ton école.

Courte description du Comité Étudiant

Le Comité Étudiant, encadré par la vie étudiante ainsi que par un enseignant, réalise différents mandats durant l'année. Ce comité assure également la représentation des élèves, il doit promouvoir la participation à ceux-ci pour les différentes activités et projets. Il est donc de son devoir de défendre les intérêts collectifs en plus de collaborer à l'organisation de nombreuses activités.

2^e partie : Les différents postes du Comité Étudiants

Tu veux faire une réelle différence au sein de ton école, voici les choix qui s'offrent à toi :

Pour l'année 2019-2020

Tu dois être en secondaire 1 à 5

- 1- **Conseiller** : Ton rôle est de proposer des projets, amener les plaintes des élèves et soumettre des idées à tes collègues et au représentant de ton niveau. Ton rôle est très important, car tu fais partie de l'équipe de terrain du Comité Étudiant, c'est toi qui es en contact direct avec les élèves de l'école. De plus, tu as aussi la possibilité de te réaliser dans des projets qui te tiennent à cœur. En effet, si tu as des idées de projets que tu veux réaliser, tu peux l'apporter au comité et il lui fera plaisir de t'encadrer ainsi que de t'aider à le réaliser.
- 2- **Représentant de niveau**: Tu as les mêmes rôles qu'un conseiller en plus d'être responsable de la structure complète des projets. C'est également toi qui supervises tes conseillers et représentes les élèves de ton niveau aux rencontres qui auront lieu environ un midi par cycle, un midi par mois avec le directeur de l'école (M. Jean-François Drouin) et un parascolaire par semaine au besoin ou un minimum d'un par mois. Ton devoir est également d'amener les demandes et les plaintes des élèves aux comités. Toutefois, pour siéger sur ce poste, tu dois te présenter aux élections et y être élu. (Détails dans la troisième partie)

Pour l'année 2019-2020,

- 1- **Président/e** : Ton rôle est de structurer, de déléguer les tâches aux différents membres du comité et voir à l'application des procédures du comité. Si tu es élu, tu représentes les membres du comité étudiant auprès de la direction (c'est-à-dire au conseil d'établissement) de l'école, des élèves et auprès des différents groupes

externes et internes de l'école. Tu encadres et supervises les conseillers dans leurs différentes fonctions et s'assure du bon déroulement des activités organisées par le Comité Étudiant.

- 2- **Vice-président/e.** Ton rôle est d'appuyer le président dans ses fonctions, de le remplacer lors des absences ou des incapacités et de représenter les élèves au conseil d'établissement. Toi et le ou la président(e) devez former une équipe solide qui devra travailler ensemble sur les projets du comité.

Courte définition du conseil d'établissement :

C'est une réunion qui a lieu une fois par mois de 19h00 à 21h00 dans laquelle, plusieurs représentants vont discuter et voter sur différents projets (sorties scolaires, budget, matériel scolaire, voyages et etc.). C'est une réunion qu'il faut prendre au sérieux, puisque tous les projets que nous allons soumettre doivent être acceptés par ce conseil afin que les projets soient exécutés. Seulement les élèves de secondaire 4 et 5 peuvent nous représenter sur ce conseil, c'est donc pour cela que le/la vice-président/e et le/la président/e doivent être en secondaire 4 ou 5.

3^e partie : Mise en candidature des futurs membres du Comité Étudiant 2019-2020

Avant de faire ton choix, tu dois prendre note que :

- Seulement les élèves qui seront en 4^e ou 5^e secondaire l'année 2019-2020 peuvent postuler au poste de président/e ou de vice-président/e.
- Tu ne peux pas appliquer au poste de président/e **ET** de vice-Président/e, c'est un **OU** l'autre.
- Si tu te présentes au poste de représentant, président/e ou de vice-président/e, tu dois soumettre un projet qui sera réalisé à l'école qui te tient à cœur, afin d'être sélectionné pour faire partie des élections scolaires. (Tous les détails se trouvent dans la troisième partie du document)



Candidature

Nom et prénom (en lettre moulée) :

Secondaire :

Je souhaite faire partie du Comité Étudiant en tant que :

- Conseiller/ière
- Représentant/e de mon niveau
- Vice-président/e
- Président/e

Si je suis élu, je m'engage à participer à toutes les réunions du Comité Étudiant qui auront lieu, au moins une fois sur 9 jours durant le midi ainsi qu'une fois par mois en parascolaire et de m'impliquer dans la vie étudiante de mon école. En agissant ainsi je m'engage formellement à faire une différence au sein de l'établissement.

*Pour les conseillers, tout le monde peut venir agrandir la famille du comité.

Signature du candidat ou de la candidate :

4^e partie : Présentation d'un projet

Cette partie concerne seulement les candidats qui se présentent au poste de représentant/e de niveau, président/e ou vice-président/e.

*Vous devez soumettre un projet qui sera évalué par un comité de sélection afin de s'assurer de votre sérieux et seulement 3 élèves par poste seront retenus pour pouvoir faire sa campagne électorale (sera expliqué après la sélection des candidats, réunion à venir)

**Dans votre feuille de présentation, vous devez présenter votre projet sous plusieurs aspects. Le projet doit être clair et précis.

Voici une feuille qui peut vous aider à la réalisation de votre projet.

Quel est le projet (À qui s'adresse-t-il et dans quel but veux-tu le réaliser)

Comment vas-tu t'y prendre afin de le réaliser ?

Tu dois faire un texte pour te présenter. Si tu es élu, ce texte sera mis sur le site web du comité étudiant.

Pour t'inspirer, va voir sur le site web du comité étudiant : <http://comite-ess.mongroupe.ca>